

### **Reprise progressive :**

Une reprise progressive, avec une pré-rentree des enseignants, a été actée « si les conditions sanitaires sont réunies » à compter du 11 Mai. La semaine du 18 mai les élèves de 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> pour le collège reprendront les cours au collège. Cette reprise dépend de la situation sanitaire de chaque département. Fin mai le gouvernement évaluera la situation des lycées, avec l'objectif d'une réouverture début juin, et une priorité mise sur les lycées professionnels.

**La carte de déconfinement**, mise à jour chaque soir, sera arrêtée le jeudi 7 mai pour décider des premières ouvertures en collège. Pour l'instant le quart nord-est et l'île France restent en rouge et donc non éligibles à une reprise. A ce jour, les 3 départements de notre académie sont en orange. Cette couleur de transition est vouée à disparaître d'ici le 7 mai. La situation des 4<sup>e</sup> et des 3<sup>e</sup> (notamment dans les SEGPA) n'est pas encore très claire.

Vous retrouverez le positionnement du SE -UNSA : « Réouverture des collèges : des exigences pour les personnels » [ici](#)

**Les professeurs travailleront soit dans les écoles et les établissements scolaires soit à la maison en cas de vulnérabilité, en télétravail avec des modalités d'enseignement à distance qui restent à préciser. En tous les cas, pour le SE-Unsa, il est impensable que cela entraîne une charge de travail supplémentaire pour les collègues.**

- **Autorisations spéciales d'absence:** L'Unsa Fonction Publique a publié un **article** suite à son audience avec Olivier Dussopt.
- **Entre le 11 mai et le 2 juin**, les agents gardant un enfant devraient fournir une attestation indiquant l'impossibilité de l'accueil en établissement scolaire ou crèche pour conserver cette ASA. Ils pourraient bénéficier d'une certaine souplesse en fonction de leur département de résidence et de l'organisation de l'école de leurs enfants.

**Attention, après le 1er juin, en cas de retour à la normale, les agents qui préfèrent ne pas mettre leurs enfants à l'école alors**

**que c'est possible devraient alors, selon le Secrétaire d'État, « prendre des jours de congés ».**

L'Unsa Éducation a rappelé sa position dans un article disponible [ici](#)

### **Professeurs Collèges/LGT :**

- Lycée : Le SE-Unsa, en lien avec des organisations représentatives des personnels, des parents d'élèves et des lycéens, a écrit au ministre pour réclamer l'annulation de l'épreuve orale anticipée de français prévue fin juin pour les élèves de première. Pour en savoir plus, consultez notre article [ici](#)

### **Voie pro:**

➤ Continuité pédagogique. Avec la décision de ne pas rouvrir les lycées, l'enseignement à distance va se poursuivre pendant plusieurs semaines voire même jusqu'à la fin de l'année. Un très bon [reportage de France Culture](#) revient sur cette question particulièrement délicate en voie pro. Vous retrouverez également le lien vers la [série documentaire](#) « bienvenue au lycée professionnel » de septembre 2019.

➤ La création de la spécialité « [Technicien en prothèse dentaire](#) » a été actée la semaine dernière au JO. Elle comportera 20 semaines de PFMP. Elle vient remplacer la spécialité « prothèse dentaire » du bac pro dont la dernière session aura lieu en 2022.

➤ Malgré nos réserves et oppositions lors du CSE, la [définition des familles de métiers](#) en classe de seconde pro a été publiée cette semaine au JO. On y retrouve en particulier la famille « métiers de l'alimentation » contre laquelle nous nous étions opposés.

➤ Au JO est également paru cette semaine le [Diplômes professionnels](#) relevant des dispositions du code du travail relatives à la conduite de chariots de manutention automoteurs à conducteur porté.

### **Articles complémentaires :**

#### **- Ecole inclusive :**

Réouverture des écoles et établissements : quid des enfants EBEP, en situation de handicap, et des personnels qui en ont la charge, enseignants comme non-enseignants ?

Depuis le début de la crise, les enfants EBEP ou en situation de handicap tout comme le million d'AESH qui les accompagnent sont les grands oubliés des annonces et prises de parole ministérielles. [Notre article](#) revient sur cette situation insupportable

#### **- Une juste exigence :**

une reconnaissance élargie du Covid-19 comme maladie professionnelle [ici](#)